



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Économie

Luxembourg, le 27 NOV. 2018



Le Ministre de l'Économie  
à  
Monsieur le Ministre aux  
Relations avec le Parlement

**L-2450 LUXEMBOURG**

Réf. : Co/QP 4-02/JM-rg

**Objet:** Question parlementaire N° 4 du 5 novembre 2018 de Monsieur le Député Laurent Mosar et de Monsieur le Député Marc Spautz

---

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la réponse commune à la question parlementaire reprise sous rubrique.

Étienne Schneider

Dossier suivi par : Judith Meyers, tél : 247-84349 ; email : [judith.meyers@eco.etat.lu](mailto:judith.meyers@eco.etat.lu)

**Réponse de M. le Vice-Premier ministre, ministre de l'Economie, Etienne Schneider, à la question parlementaire nr 4 du 5 novembre 2018 de MM. les députés Laurent Mosar et Marc Spautz**

---

Le groupe industriel Liberty House Group a déposé une offre ferme auprès du groupe ArcelorMittal portant sur l'achat d'actifs en République tchèque, Roumanie, Macédoine, Italie, Belgique, ainsi que le site sidérurgique de Dudelange.

A titre de rappel, la Commission européenne a examiné depuis septembre 2017 la proposition d'acquisition des sites de la société italienne Ilva par le groupe ArcelorMittal dans le cadre d'une enquête sur la concurrence. Le 7 mai 2018, la Commission a accordé l'autorisation à ArcelorMittal d'acquérir Ilva à la condition de vendre des ressources représentant une capacité de production globale équivalente à celle des sites d'Ilva, pour éviter une position dominante en Europe.

Ainsi, les six sites de production susmentionnés figurent sur la liste de désinvestissement transmise à la Commission européenne. En acceptant une seule offre ferme de la part de Liberty House pour l'ensemble de ces actifs, ArcelorMittal a voulu tenir compte de la préférence de la Commission pour la sélection d'un acquéreur unique pour tous les sites en question.

Le gouvernement a récemment rencontré les dirigeants de Liberty House Group, un groupe industriel actif dans le domaine de l'acier, de l'aluminium et du recyclage des métaux, afin de s'assurer de ses intentions. L'objectif de cette réunion a été de demander que des perspectives claires soient données pour les années à venir au site dudelangeois, afin de permettre d'assurer la pérennité de l'activité et des emplois associés.

De cette rencontre, il y a lieu de retenir une volonté du groupe d'investir dans les prochaines années dans la qualité du produit, ainsi que dans des améliorations en matière de sécurité du site et des salariés. Le constat a également été fait que ce site dispose d'atouts majeurs, notamment liés aux femmes et aux hommes qui y travaillent, à leur formation et à leur savoir-faire.

Le gouvernement a suivi de près l'évolution du processus de vente et fera de même pour que la transition se passe dans les meilleures conditions possibles, de concert avec les représentants syndicaux. Il reste très attentif quant à la poursuite des activités industrielles du site de production dudelangeois, dans des conditions industrielles soutenables.